Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Contrat de Ville 2015-2022

Quartier de la RESIDENCE à CHAUNY

BILAN 2021

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Contenu

1. **PERIMETRE DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE**

2. **CONTEXTE : Crise sanitaire**

3. **LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2021**

   - *PILIER « COHESION SOCIALE »*
   - *PILIER « EMPLOI, DEVELLOPEMENT ECONOMIQUE »*
   - *PILIER « HABITAT- CADRE DE VIE »*

4. **BILAN FINANCIER**

   A) LES MOYENS FINANCIERS MOBILISES
   B) LES MOYENS FINANCIERS DETAILLES

5. **BILAN QUANTITATIF**

6. **BILAN DES OPERATEURS**

   A- Report d'actions 2020
   B- Actions subventionnées par la ville de Chauny
   C- Actions non subventionnées par la ville sur le territoire QPV
   D- Actions subventionnées par la ville de Chauny n'entrant pas dans le cadre du contrat de ville.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Département : Aisne
Commune : Chauny
Communauté d'Agglomération Chauny Tergnier La Fère
Quartier de la Résidence

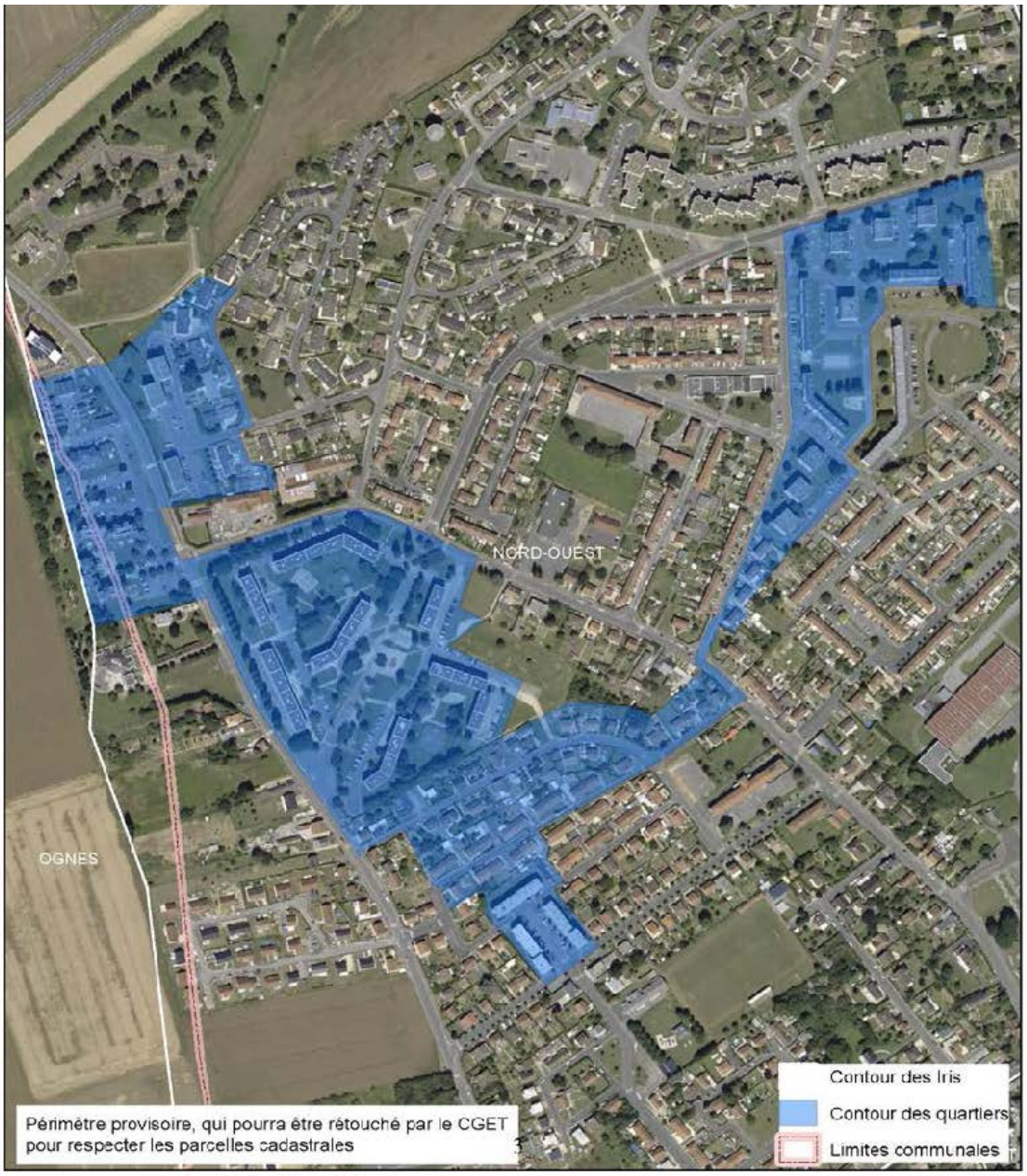

Source : BD ORTHO®IGN - CGET 1:4 660

1- Périmètre du quartier politique de la ville « LA RESIDENCE »

Ce périmètre concerne : Square des Linières – Boulevard de Bad Köstritz (Immeubles Oise, Escaut et Aisne) – Rue Pablo Casals (du n°6 au n°8 – du n°13 au n°19 – Immeubles Berry, Flandres et Poitou) – Rue Salvador Allendé (du n°1 au n°15) – Rue Robert Schuman – Rue Albert Einstein – Allée des Marguerites – Allée des Glycines – Square des Anciens Combattants – Avenue Henry Dunant (côté pair) – Rue du Docteur Torchaussée – Rue Léo Lagrange – Rue Armand Guillot – Rue Aimé Carpentier – Rue Léon Blum.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

2- CONTEXTE

La crise sanitaire liée au coronavirus et les mesures de confinement ont continué à perturber la vie des français.

La programmation du contrat de ville 2021 a dû une fois de plus, s'adapter au contexte sanitaire.

Les associations et les actions de proximité ont joué un rôle essentiel dans le maintien du vivre ensemble. Les outils numériques ont permis d'entretenir les liens et pour quelques actions, leur continuité.

La poursuite de l'aide alimentaire a soutenu les familles les plus en difficulté. Cette proximité a été un vecteur pour recenser les besoins des habitants, les accompagner sur des problématiques mais également de les orienter vers les différents services.

Le travail partenarial a été essentiel pour consolider les relations avec les habitants comme la confiance et la lutte contre l'isolement.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

3- LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2021

axes majeurs d'intervention :

- **Le pilier « Cohésion sociale » :**

a- ***Education, sport et culture***

- Soutien à la parentalité
- Favoriser l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives

b- Santé

- Faire de la santé un facteur de bien-être
- Promouvoir la santé en travaillant sur l'hygiène de vie au quotidien
- Lutter contre les conduites addictives

c- Lutte contre les discriminations pour l'accès au droit

- Favoriser l'accès au droit
- Lutter contre les discriminations

- **Le pilier « Emploi- Développement économique » :**

- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers
- Se mobiliser pour créer des conditions de développement économique dans et pour les quartiers
- Favoriser l'accès au droit, à l'engagement civique par l'offre des missions d'intérêt général aux jeunes (16/ 25 ans)

- **Le pilier « Habitat- Cadre de vie » :**

- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Favoriser et soutenir les dynamiques et les initiatives des habitants

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

4- BILAN FINANCIER

Le contrat de ville 2021 comporte 23 actions :

- 11 actions sur le pilier « cohésion sociale »,
- 6 actions sur le pilier « emploi- développement économique »
- 2 actions sur le pilier « habitat et cadre de vie »
- 4 actions hors contrat de ville sur le territoire QPV.

De plus, 5 actions 2020 étaient reportées sur 2021.

a) Les moyens financiers mobilisés :

ETAT (ANCT)	AUTRES SERVICES DE L'ETAT	CONSEIL REGIONAL	CD02	CA-CTLF	Subventions Chauny 2021	Subventions Tergnier La Fère	Ville de CHAUNY (fonds propres)	Fonds propres	BAILLEURS SOCIAUX	CAF	Bénévolat et mise à disposition en nature	autres
113 181 €	*53 200 €*	*31 980 €*	*19 500 €*	*57 740 €*	*28 000 €*	*10 720 €*	*1 500 €*	*29 004 €*	*44 904 €*	*55 542 €*	*61 937 €*	*104 706 €*

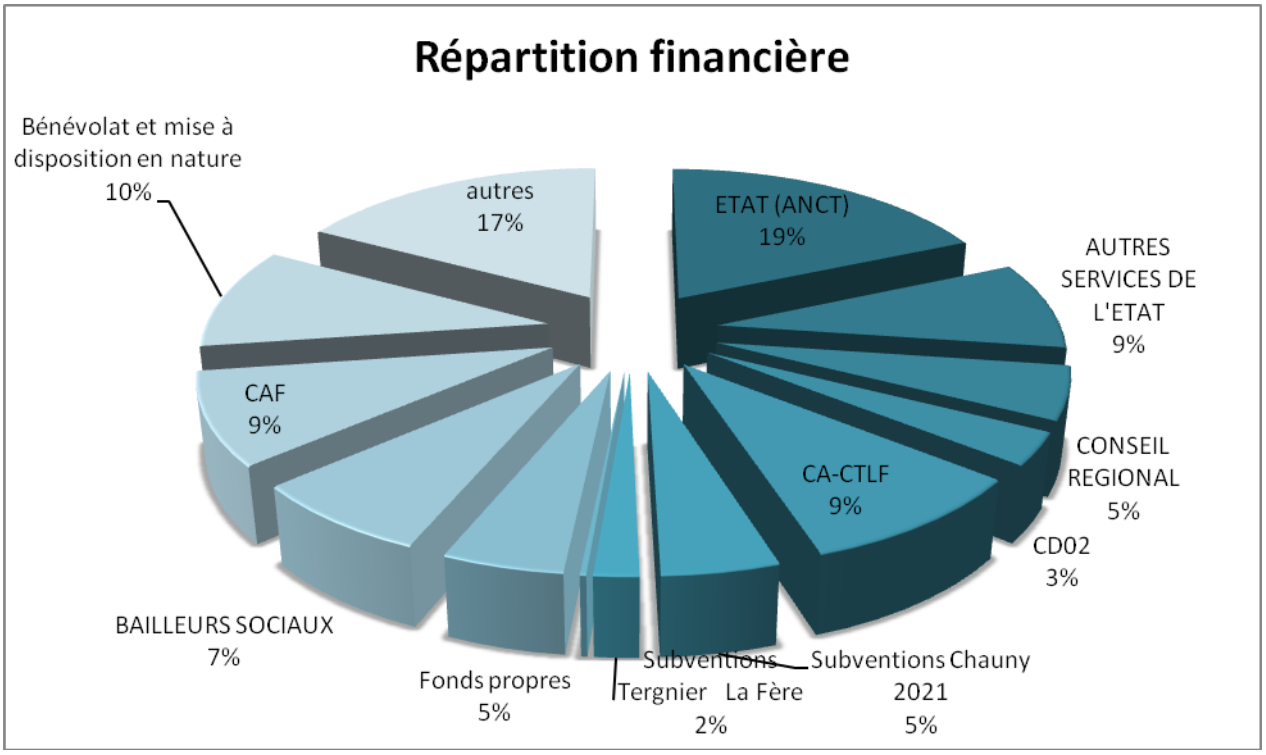

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

b) Les moyens financiers détaillés (uniquement ville de CHAUNY): Programmation Chauny - 23 actions contrat de ville et 4 hors contrat de ville

Piliers	P / R	OPERATIONS	PORTEURS	TERRITOIRE	COUT DE L'ACTION	ETAT (ANCT)	AUTRES SERVICES DE L'ETAT	CONSEIL REGIONAL	CD02	CA-CTLF	Chauny 2020	Chauny 2021	Tergnier La Fère	Ville de Chauny (fonds propres)	Fonds propres	bailleurs sociaux	CAF	Bénévolat et mise à disposition en nature	autres
					616 664 €	113 181 €	53 200 €	31 980 €	19 500 €	57 740 €	4 750 €	28 000 €	10 720 €	1 500 €	29 004 €	44 904 €	55 542 €	61 937 €	104 706 €
REPORT D'ACTIONS 2020				*5*	*102 032 €*	*18 500 €*	*1 700 €*	*1 000 €*	*2 000 €*	*8 500 €*	*4 750 €*	*4 750 €*	*4 020 €*	*0 €*	*0 €*	*13 750 €*	*4 600 €*	*29 062 €*	*9 400 €*
"Cohésion Sociale"	R	CTLF Parcours de parentalité	FAMILLES DE L'AISNE	Chauny Tergnier La Fère	**13 270 €**	**6 000 €**				**1 500 €**	**1 500 €**	**1 500 €**	**2 770 €**						
"Cohésion Sociale"	R	L'Artothèque de l'Aisne dans les quartiers	ARTOTHEQUE DE L'AISNE	Chauny Tergnier La Fère	**33 562 €**	**1 500 €**				**1 500 €**			**1 250 €**					**29 062 €**	**250 €**
"Cohésion Sociale"	R	Le panier des 4 Saisons (panier culturel solidaire)	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Chauny	**8 100 €**	**4 000 €**				**1 500 €**	**1 000 €**	**1 000 €**							**600 €**
"Cohésion Sociale"	R	Tous en Chœur !	CONCERTS DE POCHE	Chauny Tergnier La Fère	**27 250 €**	**5 000 €**	**1 700 €**	**1 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**						**7 000 €**			**8 550 €**
"Habitat et cadre de vie"	R	J'apprends dans mon logement	ASSOCIATION ECO & LOGIQUE	Chauny	**19 850 €**	**2 000 €**				**2 000 €**	**2 250 €**	**2 250 €**				**6 750 €**	**4 600 €**		
ACTIONS SUBVENTIONNEES PAR LA VILLE DE CHAUNY				*10*	*206 913 €*	*58 800 €*	*0 €*	*8 000 €*	*5 000 €*	*8 750 €*	*0 €*	*16 050 €*	*3 800 €*	*1 500 €*	*15 497 €*	*9 654 €*	*50 942 €*	*3 750 €*	*25 170 €*
"Cohésion Sociale"	R	Apprentissage du français	ADF02	Chauny	**9 600 €**	**4 800 €**						**4 800 €**							
"Cohésion Sociale"	R	Soutien éducatif	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**2 000 €**	**1 000 €**						**1 000 €**							
"Cohésion Sociale"	R	Animations de proximité	LOISIRS ET CULTURE	Chauny La Fère	**56 542 €**	**4 000 €**						**1 000 €**	**600 €**				**50 942 €**		
"Cohésion Sociale"	P	Bus théâtre dans les quartiers	Compagnie ACALY	Départemental	**57 120 €**	**22 000 €**			**5 000 €**			**1 000 €**			**8 789 €**				**20 331 €**
"Cohésion Sociale"	R	Formation musicale pour mini-orchestre et chorale	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**2 780 €**	**1 000 €**						**500 €**			**1 280 €**				

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

	R	Les rencontres culturelles	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Chauny, Tergnier La Fère	**15 620 €**	**5 000 €**				**4 250 €**				**1 500 €**	**1 120 €**			**2 750 €**	**1 000 €**
	R	Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé	A.N.P.S.	Chauny Tergnier La Fère	**33 100 €**	**15 000 €**		**8 000 €**				**4 000 €**	**2 600 €**						**3 500 €**
	R	Point d'accès au droit de Chauny / La Fère	FRANCE VICTIMES 02	Chauny La Fère	**13 908 €**	**4 000 €**				**2 500 €**		**2 500 €**	**600 €**		**4 308 €**				
"Habitat et cadre de vie"	R	Fleurissement des immeubles	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**5 243 €**							**250 €**				**3 654 €**		**1 000 €**	**339 €**
	P	C'est un Truck Foo'd sur le territoire de Chauny	ASSOCIATION ECO & LOGIQUE	Chauny	**11 000 €**	**2 000 €**				**2 000 €**		**1 000 €**				**6 000 €**			
ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE CHAUNY				***9***	***204 094 €***	***35 881 €***	***33 500 €***	***9 580 €***	***12 500 €***	***40 490 €***	***0 €***	***0 €***	***1 500 €***	***0 €***	***7 201 €***	***1 000 €***	***0 €***	***1 850 €***	***60 592 €***
" Cohésions sociale"	P	Découverte des loisirs scientifiques	PLANETE SCIENCES HDF	Chauny	**13 265 €**	**5 700 €**				**4 000 €**			**1 500 €**					**1 850 €**	**215 €**
	P	Escape Game sur l'environnement et le tri sélectif	RESEAU CANOPE	Chauny	**6 100 €**	**2 550 €**				**2 550 €**						**1 000 €**			
	R	FEM'S	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**2 000 €**	**2 000 €**													
"Emploi et Développement économique"	R	Mobilisé pour mon insertion professionnelle	CFP02	Chauny Tergnier	**10 577 €**	**1 186 €**				**5 500 €**					**3 601 €**				**290 €**
	P	Maîtriser les besoins fondamentaux de l'outil numérique pour réussir son insertion professionnelle	CFP02	Chauny Tergnier	**17 880 €**	**8 000 €**				**6 000 €**					**3 600 €**				**280 €**
	R	Renforcer l'accès à l'emploi dans les QPV	COMPAGNIE PASS' A L'ACTE	Chauny Tergnier	**13 015 €**	**3 500 €**		**5 000 €**		**4 500 €**									**15 €**
	R	Découverte sensorielle des métiers et immersion des jeunes en entreprise	ASSOCIATION PASSERELLE ENTREPRISE TERRITOIRE	Chauny Tergnier La Fère	**4 885 €**	**1 445 €**		**2 000 €**		**1 440 €**									

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

	R	Quartiers d'avenir	POSITIVE PLANETE	Chauny Tergnier La Fère	**16 459 €**	**3 000 €**		**2 580 €**		**2 000 €**									**8 879 €**
	R	Plateforme mobilité sur le chaunois	MEF	Chauny Tergnier La Fère	**119 913 €**	**8 500 €**	**33 500 €**		**12 500 €**	**14 500 €**									**50 913 €**
ACTIONS SUBVENTIONNEES PAR LA VILLE DE CHAUNY N'ENTRANT PAS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE				***4***	***103 625 €***	***0 €***	***18 000 €***	***13 400 €***	***0 €***	***0 €***	***0 €***	***7 200 €***	***1 400 €***	***0 €***	***6 306 €***	***20 500 €***	***0 €***	***27 275 €***	***9 544 €***
Hors contrat de ville	R	Permanence d'écoute et de soutien aux familles	Ville de CHAUNY	Chauny	**1 440 €**										**1 440 €**				
	R	Nos quartiers d'été	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**38 019 €**			**5 400 €**				**3 550 €**			**2 709 €**	**6 000 €**		**18 400 €**	**1 960 €**
	R	Quartiers solidaires "Aide alimentaire"	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	**19 307 €**							**1 650 €**			**2 157 €**	**14 500 €**		**1 000 €**	
	P	Soutien psychologique aux victimes de violences sexistes	CIDFF02	Départemental	**44 859 €**		**18 000 €**	**8 000 €**				**2 000 €**	**1 400 €**					**7 875 €**	**7 584 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

5- BILAN QUANTITATIF

PILIERS	ACTIONS	Nombre de bénéficiaires			% QPV
		NON QPV	QPV	TOTAL	
Total		490	3373	3863	87%
Report d'actions 2020		43	256	299	86%
" Cohésion sociale"	Parcours parentalité	7	29	36	81%
	L'artothèque de l'Aisne dans les quartiers		155	155	100%
	Le panier des 4 saisons	5	12	17	71%
	Tous en chœur	31	27	58	47%
"cadre de vie"	J'apprends dans mon logement		33	33	100%
Actions 2021 subventionnées par la Ville de Chauny		229	1368	1597	86%
" Cohésion sociale"	Apprentissage du Français	6	15	21	71%
	Soutien éducatif	3	17	20	85%
	Animations de proximité	19	149	168	89%
	Bus théâtre dans les quartiers		37	37	100%
	Formation d'un mini orchestre et chorale	8	16	24	67%
	Les rencontres plurielles		767	767	100%
	Accès et accompagnement personnalisé à la santé	52	30	82	37%
	Point d'accès au droit	141	7	148	5%
"Cadre de vie"	Fleurissement des immeubles		117	117	100%
	C'est un truck foo'd		213	213	100%
Actions sur le territoire de Chauny		45	159	204	78%
"Cohésion sociale"	Découverte de loisirs scientifiques	5	97	102	95%
	Escape game"Tri sélectif"	14	28	42	67%
	FEM'S		8	8	100%
"Emploi et développement économique"	Mobilisé pour mon insertion professionnelle	1	5	6	83%
	Maîtriser les savoirs fondamentaux et l'outil numérique pour réussir son insertion professionnelle	1	4	5	80%
	Renforcer l'accès à l'emploi dans le QPV		7	7	100%
	Découverte sectorielle des métiers et immersion en entreprise pour l'insertion des jeunes	1	3	4	75%

	Quartiers d'avenir	8	1	9	11%
	Plate forme mobilité	15	6	21	29%
Actions subventionnées par la Ville de Chauny n'entrant pas dans le cadre du contrat de ville		**173**	**1590**	**1763**	**90%**
Hors contrat de ville	Permanence d'écoute et de soutien aux familles		4	4	100%
	Nos quartiers d'été	100	400	500	80%
	Quartiers solidaires "aide alimentaire"	50	1186	1236	96%
	Soutien psychologique aux victimes de violences sexistes	23		23	0%

POURCENTAGE DE BENEFICIAIRES QPV

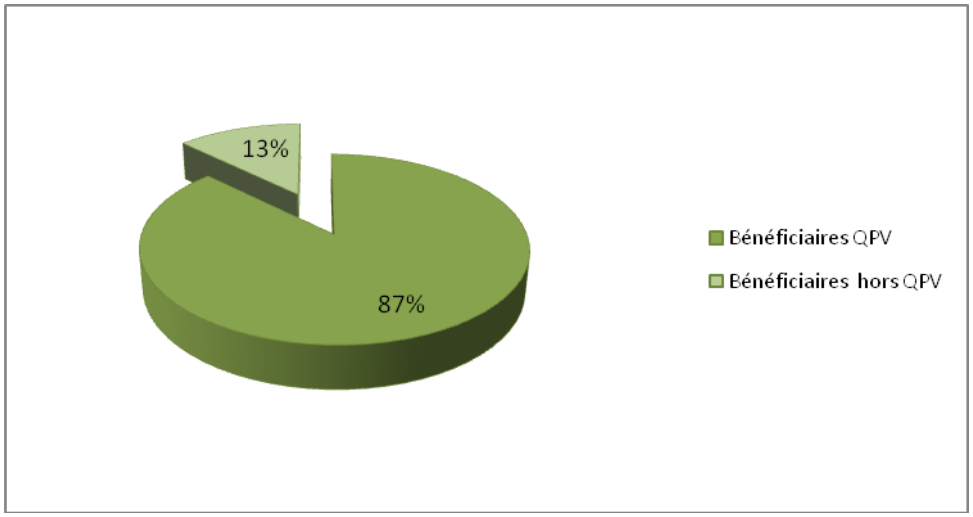

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

6- BILAN DES OPERATEURS

A. REPORT D'ACTIONS 2020

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Les familles de l'Aisne- Parcours de parentalité

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny/ Tergnier

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Faire émerger et valoriser les compétences des parents
- Soutenir les parents dans leur rôle

Déroulement de l'action :

L'action est composée de 4 ateliers :

- Pause des parents : 2 séances au local Béarn. C'est un espace de partage entre parents, d'interrogation, d'élaboration de problématique et de stratégie. Les séances ont été animées par la référente parentalité, formée à l'écoute et à l'animation de groupe.
- Jeux parentalité : 2 séances au local Béarn : une approche ludique et pédagogique de la parentalité par le jeu avec la référente. Ce jeu permet de susciter au sein du groupe une réflexion sur l'éducation et/ou les relations familiales.
- Charge mentale : 3 séances au local Béarn. L'objectif est de faire prendre conscience aux parents de l'intérêt de gérer leur temps de vie pour préserver l'équilibre familial et éviter le burn-out parental.
- Rencontres parentalités : 3 séances au centre social. Ces séances sont animées par une psychologue sur différentes thématiques : « parents mais pas que », « vivre une grossesse : entre épanouissement et angoisses », « être parents pendant la covid : un défi au quotidien ».

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Taux d'assiduité des participants	Au niveau qualitatif, il a été remarqué que les personnes ont participé de façon régulière lorsque les actions se composaient de plusieurs ateliers.
Implication des participants	Les résultats produits, mesurés à travers les questionnaires, sont une valorisation ainsi qu'une émergence des compétences parentales, les participants se sentent plus armés et en confiance afin de surmonter les difficultés rencontrées dans la cellule familiale. Qu'il s'agisse de difficultés actuelles ou futures, les parents ont su développer leurs propres ressources pour les surmonter. Dans le cas contraire, ils ont identifié l'association comme point d'appui et de soutien pour les accompagner le moment voulu.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Parcours parentalité	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**36**	**0**	**36**
26/30 ans	4	0	4
31/60 ans	30	0	30
Plus de 60 ans	2	0	2
Nombre de bénéficiaires par quartier	**36**	**0**	**36**
QPV	29		29
Non QPV	7		7

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		2 710,00 €
Autres services extérieurs	Rémunérations intermédiaires et honoraires		2 918,00 €
Charges de personnel	Rémunérations des personnels		4 850,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		1 746,00 €
		TOTAL	**12 224,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention 2020	ANCT	6 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention 2020	EPCI- CActlf	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention 2020	Ville de CHAUNY	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Report subvention 2020	Ville de CHAUNY	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de TERGNIER	2 770,00 €
		TOTAL	**13 270,00 €**

La crise sanitaire a contraint l'annulation de séances prévues, ce qui justifie l'écart financier.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Artothèque- Artothèque de l'Aisne dans les quartiers

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny/Tergnier/ La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Accompagner la population des quartiers prioritaires dans la découverte et l'approche sensible à la création contemporaine
- Participer à l'éducation artistique des habitants en favorisant le contact avec les œuvres d'art, en permettant d'affiner le regard
- Sensibiliser le public à la création en le faisant participer à un atelier de gravure porté par un artiste.

Déroulement de l'action :

34 œuvres d'art exposées dans la salle d'attente de l'Espace Services Publics pour le plus grand plaisir du public fréquentant ce lieu. Des visites guidées pour les scolaires, 3 établissements ont pu profiter de celles-ci soit plus de 100 personnes. Les enfants ont pu revenir sur les lieux avec leurs parents. L'exposition a été visible du 2 décembre 2021 au 31 janvier 2022. Les habitants ont eu la possibilité d'emprunter une œuvre pour une durée de 3 semaines.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

Artothèque	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**93**	**62**	**155**
0-3 ans	8	7	15
4-6 ans	13	13	26
6-11 ans	52	42	94
26-30 ans	20		20
Nombre de bénéficiaires par quartier	**93**	**62**	**155**
QPV	93	62	155

Appréciation générale :

INDICATEURS QUANTITATIFS (indicateurs de résultats)		
Indicateurs choisis	**Réalisations prévues**	**Réalisations effectives**
Nb bénéficiaires	***150***	227
Nombre de participants aux ateliers	***Nc***	155 (Chauny) 0 (Tergnier) 45 (La Fère)
Nombre de personnes ayant emprunté une œuvre		6 à Chauny 1 à Tergnier 2 à la Fère

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	autres matières et fournitures		2 383,00 €
Services extérieurs	Assurance		1 367,00 €
Amplois des contributions volontaires	Bénévolat, prestations en nature		29 812,00 €
		TOTAL	**33 562,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CACTLF	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Tergnier	1 250,00 €
Autres produits de gestion courante			250,00 €
Contributions volontaires en nature	Prestation en nature, bénévolat		29 062,00 €
		TOTAL	**33 562,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Maison des Jeunes et de la Culture- Panier des 4 saisons

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Proposer une offre culturelle variée et de qualité
- Proposer une offre culturelle mobilisant les acteurs locaux
- Permettre aux personnes en difficulté sociale et financière d'accéder à la culture
- Développer les solidarités de quartiers par la création de liens entre les habitants.

Déroulement de l'action :

Le panier culturel a été conçu sur le modèle des paniers de légumes ou les smartbox pour offrir à chaque saison une offre culturelle différente. A chaque saison, les personnes auront le choix entre un panier « solo », « duo » pour les adultes ou « famille », le panier « enfant » pour les plus jeunes et le panier « jeune » pour les adolescents. Cette action permet de promouvoir également les activités de la MJC.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ☑

Indicateurs :

Panier des 4 saisons	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**14**	**3**	**17**
4- 5 ans	2		2
6-11 ans	3	1	4
12-15 ans	2		2
16-17 ans	3	1	4
18-25 ans	2	1	3
26-60 ans	2		2
Nombre de bénéficiaires par quartier	**14**	**3**	**17**
QPV	9	3	12
Non QPV	5		5

Les objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints.

Appréciation générale :

Les bénéficiaires ont été très heureux de profiter des paniers culturels. Ceux-ci ont permis d'une part, de promouvoir la MJC et d'autre part d'offrir des séances culturelles aux bénéficiaires. Il est dommage que le projet est commencé tardivement dû à la crise sanitaire.

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		1 700,00 €
Services extérieurs	Location, entretien et assurance		430,00 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire		1 000,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacement et services bancaires		970,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		3 500,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		250,00 €
		TOTAL	**7 850,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Vente de produits	Vente des paniers		350,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention 2020	ANCT	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention 2020	EPCI- CActlf	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Chauny	2 000,00 €
Autres produits de gestion courante			250,00 €
		TOTAL	**8 100,00 €**

L’association n’a donné aucune explication concernant l’écart financier entre les recettes et les dépenses.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Les Concerts de poche- TOUS EN CHOEUR

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny-Tergnier-La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Fédérer les habitants des quartiers de La Résidence, L'Artilleur et Roosevelt-Rebequet de Chauny, La Fère et Tergnier autour d'un projet artistique ambitieux, représentant un parcours culturel de plusieurs mois autour de la découverte et de la pratique musicale. Permettre aux habitants des quartiers de se familiariser avec les structures de proximité et favoriser les liens et la mobilité des habitants entre les trois communes.
- Valoriser les quartiers et leurs habitants à travers des actions culturelles participatives de qualité et des concerts d'artistes renommés, attirant des publics diversifiés et contribuant à la construction de l'équité territoriale. Contribuer à changer le regard sur les quartiers prioritaires et à lutter contre les stéréotypes.
- Encourager la parité et la mixité sociale, générationnelle et géographique, les échanges entre personnes ne se rencontrant d'ordinaire jamais, via la mise en place d'ateliers musicaux interactifs et de concerts chaleureux, propices au renforcement des liens sociaux et du vivre ensemble.
- Lutter contre l'isolement et le repli sur soi des habitants, en les impliquant dans un projet collectif fédérateur. Contribuer à favoriser l'insertion sociale des habitants les plus en difficulté, en améliorant la confiance et l'estime de soi à travers des actions participatives permettant à chacun de découvrir son potentiel créateur.
-

Déroulement de l'action :

L'action s'est déroulée comme suit :

- Janvier/février 2020 : définition et coordination du projet initial avec les partenaires locaux.
- mars 2020 : confinement strict et impossibilité de mise en place du projet > sollicitation du report de subvention pour 2021.
- 2nd semestre 2020 à janvier/février 2021 : reprogrammation du projet; redéfinition et coordination avec les partenaires locaux.
- Mars à juin 2021 : ateliers de chant choral « longue durée » menés auprès des enfants de l'école Roosevelt de Tergnier. En raison du contexte sanitaire et de la fermeture des établissements autre que scolaires, le groupe initialement prévu avec le Conseil Citoyen de Chauny n'a pas pu débuter les ateliers de chant choral.
- Avril 2021 : organisation d'un stage de percussions « batucada » sur le temps des vacances scolaires dans le quartier de la Résidence à Chauny (adaptation décidée à la place des ateliers de chant choral) 3 jours de pratique musicale intensive mobilisant des habitants de tous âges, terminés par une petite restitution donnée en plein air dans le quartier.
- Juin 2021 : organisation de 12 ateliers « Musique en chantier » à destination des habitants des quartiers de Chauny, Tergnier et La Fère.
- Vendredi 18 Juin 2021 : restitution des ateliers de chant choral menés à l'école Roosevelt en première partie et concert aboutissement du projet, accompagné par les artistes. Les élèves ont présenté leur travail devant leurs proches, les autres participants aux ateliers et les mélomanes du territoire, avant d'assister au magnifique concert de l'ensemble OURANOS (ensemble à vents) et du pianiste David LIVELY.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Satisfaction des participants, du public, des partenaires, des acteurs relais et des élus	Les résultats ont été satisfaisants – La qualité artistique de la première partie et du concert a été fort appréciée par le public mais également par les participants et les artistes qui ont salué la réalisation du lever de rideau par les élèves.
Inscriptions des publics touchés à une pratique musicale ou une autre activité	Le renouvellement de l'action avec un contenu de percussions corporelles dans la continuité du stage réalisé au printemps 2021 permettra de mesurer pleinement l'impact de cette action en fonction du nombre de personnes qui participeront à nouveau aux ateliers et les nouveaux venus qu'ils auront pu inciter à participer.

Indicateurs :

Tous en chœur	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge	**33**	**25**	**58**
6-11 ans	14	13	27
12-15 ans	1	1	2
31-60 ans	18	11	29
Nombre de bénéficiaires par quartier	**33**	**25**	**58**
QPV	15	12	27
Non QPV	18	13	31

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		50,00 €
Services extérieurs	Location, assurance		1 650,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, missions		5 050,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		20 300,00 €
Autres charges de gestion courante			200,00 €
		TOTAL	**27 250,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Vente de produits	Billetterie		220,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	5 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Education Nationale	700,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Cohésion sociale	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	DRAC	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil régional	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	CD02	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CActlf	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Bailleurs	7 000,00 €
Subventions d'exploitation		Mécénat	5 330,00 €
		TOTAL	**27 250,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : CADRE DE VIE

Eco et logique- J'apprends dans mon logement

Action reportée en 2021

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny/ Tergnier

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser une meilleure appropriation de son logement dans le but de (re)donner une dynamique sociale.
- Développer ses compétences techniques afin de prendre conscience de ses potentialités, de développer son autonomie, son organisation et prendre confiance en soi.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'amélioration de ses conditions de vie par des gestes écocitoyens.

Déroulement de l'action :

Accompagnement de 9 familles du quartier prioritaire de Chauny (dont 6 locataires de Clésence et 3 locataires de l'OPAL) dans l'amélioration de leur cadre de vie par la mise en place d'auto réhabilitation du logement.
Les familles ont été accompagnées par l'association pour l'apprentissage des compétences techniques afin de pouvoir les mettre en application au sein de leur logement et ainsi acquérir l'autonomie nécessaire en ce qui concerne les petits travaux d'embellissement et d'entretien locatif.

Etape 1 : Sélection des ménages potentiellement concernés.
Cette première sélection a associé les différents partenaires impliqués dans le projet. Le but était d'apprécier les besoins dans le logement, de prendre connaissance de la situation générale du ménage. En lien avec l'épidémie de COVID-19, quelques difficultés ont été rencontrées en 2020 quant au repérage des locataires potentiellement intéressés par la demande et ayant des besoins en termes de cadre de vie.
Le prolongement de l'action a donc été demandé sur 2021, où nous avons pu nous mobiliser avec l'ensemble des partenaires pour identifier des locataires ayant des besoins.

Etape 2 : Rencontre des ménages et explication de la démarche.
L'association a rencontré les ménages à leur domicile, afin de présenter le projet, les droits et obligations de chacun. Ils ont défini les premiers éléments du cahier des charges des travaux à effectuer.

Etape 3 : Réalisation du chantier.
L'association était présente avec les ménages au démarrage du chantier. Ils ont redéfini ensemble le cahier des charges et ont cadré les grandes étapes de mise en œuvre des travaux à effectuer.
Les familles ont ensuite été suivies régulièrement par l'association afin de prendre connaissance du bon déroulement des travaux (prises de photos), transmettre les gestes techniques nécessaires s'il y avait lieu et conseiller les habitants. Les matériaux et le matériel nécessaires à la réalisation du chantier ont été apportés aux bénéficiaires par l'association (pris en charge par le bailleur).

Etape 4 : Sensibilisations individuelles.
Celles-ci ont été dispensées par l'association et organisées autour de différents thèmes selon les contextes et problématiques rencontrées (qualité de l'air intérieur, économies d'énergie, gestion de l'eau...)

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

J'apprends dans mon logement	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**18**	**15**	**33**
0- 3 ans	1	2	3
4-6 ans	1		1
7-11 ans	6	4	10
12-15 ans	1	2	3
16-17 ans		2	2
18-25 ans		2	2
26-30 ans	3		3
31-60 ans	5	3	8
Plus de 60 ans	1		1
Nombre de bénéficiaires par quartier	**18**	**15**	**33**
QPV	18	15	33

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		2 700,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements		1 880,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		15 270,00 €
		TOTAL	**19 850,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI-CActlf	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Chauny	4 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	CAF	4 600,00 €
Aides privées		Bailleurs sociaux	6 750,00 €
		TOTAL	**19 850,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

B. ACTIONS SUBVENTIONNEES PAR LA VILLE DE CHAUNY

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- L'apprentissage du français

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre de se (ré)approprier la langue française.
- Créer de l'ouverture avec des personnes qui vont pouvoir échanger, débattre, s'ouvrir aux autres et s'entraider.
- Amener à une professionnalisation

Déroulement de l'action :

L'atelier se déroule tous les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 à l'espace services publics. Au début de chaque atelier, il est traité un sujet d'actualité afin d'améliorer l'expression orale et la compréhension. La séance se poursuit avec un travail commun afin de susciter également l'entraide. Depuis décembre, il est mis en place de groupes de niveau, le mardi sur l'alphabétisation et le jeudi pour les plus avancés.

L'un des points forts de l'atelier est la disponibilité offerte en dehors des ateliers pour toutes démarches administratives.
D'ailleurs, pour une action fondée sur le volontariat sans aucune compensation pécuniaire ni obligation de présence, ce sont de très bons résultats. Le taux de remplissage atteint 11 stagiaires par séance avant le premier confinement, ce qui est excellent compte tenu des objectifs de départ. A noter qu'à cette date, nous étions à un résultat similaire à l'année dernière.

Bien sûr la reprise en septembre fut quant à elle beaucoup moins bonne puisque ce sont essentiellement 4 apprenants qui y furent des plus assidus jusqu'au second confinement.

Le niveau avait bien progressé, en même temps que les apprenants d'une part mais aussi suite à l'intégration de nouveaux apprenants plus instruits. Des séquences pédagogiques plus ardues ont pu être menées avec succès cette année encore, preuve que les apprenants évoluent. Bien que la COVID-19 a bloqué toute progression et insertion professionnelle, une des bénéficiaires sur une formation se forme pour Lire, Écrire et Agir (LEA) et deux autres sur une formation en Français Langue Etrangère (FLE).

Les nouvelles obligations de la préfecture pour l'obtention d'un visa de 10 ans, impose que les demandeurs d'asile obtiennent le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues, qui est ardu et nécessite une véritable compréhension orale et écrite du français. Nous avons à présent des bénéficiaires qui se fixent cet objectif, ce qui est louable. Le formateur a pu préparer trois personnes à cet examen mais aussi à l'examen de demande de naturalisation.

Des niches d'illettrisme perdurent, d'autant que nous avons au moins trois cas d'analphabétisme dont l'un couplé à du français Langue Seconde. Cependant et de manière positive, la reprise en septembre avec moins de stagiaires a pu permettre à deux apprenantes de progresser de manière significative sur l'apprentissage de l'écriture et de l'alphabet mais aussi de l'oral.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

INDICATEURS	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Nombre de bénéficiaires	21 personnes malgré le contexte sanitaire et l'interruption momentanée de cet atelier
Taux d'assiduité	77%. Nos apprenantes sont fidèles et assidues. Elles se montrent persévérantes dans leur apprentissage et on assiste à des niveaux de présence plus que largement louables pour une action non rémunérée.

Indicateurs :

L'apprentissage du français	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge	**4**	**17**	**21**
12-15 ans	1		1
18-25 ans		2	2
31-60 ans	3	13	16
Plus de 60 ans		2	2
Nombre de bénéficiaires par quartier	**13**	**8**	**21**
QPV	11	4	15
Non QPV	2	4	6

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Services extérieurs	Documentation		547,00 €
Autres services extérieurs	Rémunérations intermédiaires et honoraires		1 657,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		7 396,00 €
		TOTAL	**9 600,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	4 800,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de CHAUNY	4 800,00 €
		TOTAL	**9 600,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- Soutien éducatif

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur scolarité en les aidant à :

- Acquérir et développer des méthodes permettant une bonne organisation du travail.
- Apprendre et comprendre les leçons, apprendre à réviser efficacement.
- Développer l'autonomie dans l'apprentissage.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.
- Accompagner le club de natation dans le dispositif « j'apprends à nager » en identifiant les bénéficiaires et en leur permettant de continuer leur apprentissage en leur offrant une carte piscine

Egalement organisation de sorties au théâtre avec les parents et les enfants.

Déroulement de l'action :

1. En début d'année scolaire nous rencontrons les directrices des écoles Boulloche, Cadet et La Résidence pour les informer des dates de reprise et du lieu où se passe l'aide aux devoirs. Cette année nous les avons informées par téléphone et leur avons remis des affiches et des flyers.
2. L'aide aux devoirs débute 2 semaines après la rentrée de septembre.
3. Nous remettons une charte qui doit être signée par les enfants et les parents. Cette charte aborde le comportement, le sérieux et l'assiduité requis pour participer à l'aide aux devoirs.
4. Les enfants sont accueillis les lundis et jeudis dans 2 salles de l'école La Résidence, de 17h00 à 18h30.

Nous mettons à disposition des goûters pour les enfants qui viennent directement de l'école ou du collège car nous avons remarqué que les enfants avaient du mal à se concentrer lorsqu'ils avaient faim.
Les bénévoles étant âgés de plus de 60 ans, nous avons mis en place un protocole sanitaire très strict : masque obligatoire pour tous les enfants, gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école et en sortie de classe. Les bénévoles ont leur propre trousse pour leur éviter de manipuler les outils des enfants. Nous avons également une boîte pour le lundi et pour le jeudi dans lesquelles nous mettons les outils et livres utilisés ces jours-là. Ils ne seront ré-utilisés qu'une semaine plus tard. Pour l'instant nous n'avons pas prêté de matériel informatique. Nous n'avons pas proposé de sorties. Le dispositif «J'apprends à nager » n'a pas repris.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Le projet répond clairement à un besoin du fait de certaines difficultés des parents, de l'évolution des méthodes, des changements dans l'intitulé des concepts grammaticaux,… La plupart des enfants ont fait des progrès remarquables et nous prenons le temps avec certains enfants qui ont des difficultés majeures (retard de lecture…) Les parents veulent que leurs enfants réussissent, et ils sont rassurés lorsqu'on les prend en charge. Nous établissons des contacts précieux avec les familles et tissons du lien social.	Nous manquons d'autonomie du fait que nous utilisons des classes d'école. Nous devons terminer à heure fixe et ne pouvons y accueillir les parents. Pour les rencontrer, nous sommes contraints d'organiser des temps de rencontre spécifiques ce qui consomme de l'énergie supplémentaire. La pérennité du projet repose sur l'engagement des bénévoles et nous peinons à en recruter suffisamment. Actuellement, le projet repose sur l'engagement important de quelques bénévoles.

Indicateurs :

Aide aux devoirs	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**10**	**10**	**20**
6-11 ans	7	7	14
12-15 ans	3	3	6
Nombre de bénéficiaires par quartier	**10**	**10**	**20**
QPV	9	8	17
Non QPV	1	2	3

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services, matières et fournitures		543,00 €
		TOTAL	**543,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention	ANCT	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	subvention	Ville de Chauny	1 000,00 €
		TOTAL	**2 000,00 €**

Le bilan final sera fourni en juin 2022, le projet est mené sur l'année scolaire.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Centre Social « Loisirs & Culture »- Animations de proximité

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny/ La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Mettre en place des animations pour les jeunes des quartiers populaires. Lutter contre l'oisiveté et développer l'esprit d'initiative en rendant les jeunes acteurs de leurs vacances.
- Animer au plus près des habitants, dans leur environnement, afin de faciliter la rencontre, la création de lien social de proximité.
- Mettre en place des animations dans la continuité du travail de terrain que nous effectuons depuis plusieurs années. Au quartier de la Résidence, nous souhaitons mettre en place des ateliers pour tous les publics, autour des thématiques de santé et d'éco-citoyenneté.

Déroulement de l'action :

Les différentes mesures sanitaires ont freiné l'accueil, mais ne l'ont pas interrompu. Les séances d'animation de proximité se sont toujours maintenues les mercredis et samedis à Chauny, les mercredis à La Fère, pendant les vacances scolaires et le mois de juillet dans les 2 communes (jusqu'au 6 août à Chauny).
Lors des confinements, nous nous sommes adaptés au contexte des restrictions sanitaires. Nous avons réduit l'effectif en présentiel, mis en place des animations sur les réseaux sociaux tels que des activités manuelles et un jeu concours sur la découverte de la ville de Chauny.
La crise sanitaire a eu un impact sur notre travail en réseau avec les partenaires du territoire chaunois, Conseil Citoyen, OPAL, Clésence, ville de Chauny.

Un certain nombre d'intervenants professionnels (Cie ACALY, CONCERT de POCHE, …) s'orientent vers notre équipe pour toucher les publics, car nous sommes au plus près de la population tout au long de l'année. Nous facilitons donc le lien entre l'action menée et les habitants du QPV.
Cet été, nous avons organisé un séjour vacances d'une semaine avec un groupe de sept adolescents, habitants du quartier de la Résidence ; ce séjour a été le produit de plusieurs mois de préparation avec le groupe, et c'est bien la régularité de notre présence qui a permis de gagner leur confiance et de les fédérer.
Nous incitons les enfants et les jeunes à être force de propositions et quand une idée de projet ressort, nous favorisons le travail en groupe avec une restitution en fin de projet aux habitants. Cela permet de les valoriser et de renforcer ce lien fort d'appartenance à son quartier et sa ville.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
- Personnel reconnu au sein du QPV - Approche souple, participative et réactive permettant de monter des projets avec et pour les jeunes en associant les parents et les acteurs locaux. - Ouverture de créneaux le samedi.	- Nombre de participants limité par la superficie du local - Lien parent/ animateur - Implantation du centre social en centre ville.
Perspectives et évolutions du projet	
- Accentuer le travail en réseau - Ouvrir de nouveaux créneaux horaires au local - Créer un conseil de jeunes au sein du QPV	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Animations de proximité	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**96**	**72**	**168**
0-3 ans	3	1	4
4- 5 ans	11	14	25
6-11 ans	37	35	72
12-15 ans	21	7	28
16-17 ans	3	2	5
18-30 ans	6	9	15
31-60 ans	13	3	16
Plus de 60 ans	2	1	3
Nombre de bénéficiaires par quartier	**96**	**72**	**168**
QPV	88	61	149
Non QPV	8	11	19

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services, achats matières et fournitures		5 082,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements et missions		412,00 €
Impôts et taxes			3 844,00 €
Charges de personnel	Rémunérations et charges		44 367,00 €
		TOTAL	**53 705,00 €**

Budget- Recette

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Chauny	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de La Fère	600,00 €
Subventions d'exploitation	Organismes sociaux	CAF	50 942,00 €
		TOTAL	**56 542,00 €**

Bilan intermédiaire.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Compagnie ACALY- Bus théâtre dans les quartiers prioritaires de l'Aisne

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny/ Tergnier/ La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux personnes des QPV d'accéder à des spectacles de théâtre/ débat sur les thèmes suivants : égalité Femmes/ hommes ou estime de soi
- Amener la culture dans les territoires par le biais du bus à spectacles « Le voyageur »
- Offrir un espace d'expression et d'échanges autour de thématiques
- Amener le spectateur à amorcer une réflexion sur des questions sociétales, à se questionner sur son propre positionnement sur ces thématiques.

Déroulement de l'action :

Deux représentations ont eu lieu le 28 octobre 2021 sur le quartier Résidence, Madame GUYOT avait mobilisé deux autres partenaires : le CIDFF avec l'outil Nina et Simones et Eco et Logique avec le truck de Food.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

Trente sept personnes sur les deux représentations composées de jeunes et de parents.

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		15 000,00 €
Services extérieurs	Assurances		247,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements et missions		5 587,00 €
Impôts et taxes	Autres impôts et taxes		1 176,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		17 822,00 €
		TOTAL	**39 832,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	22 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Chauny	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Autres ville du département	10 331,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	CD02	5 000,00 €
Aides privées			10 000,00 €
Fonds propres			8 789,00 €
		TOTAL	**57 120,00 €**

Bilan intermédiaire, il reste des interventions dans quelques villes.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil citoyen- Formation musicale pour mini orchestre et chorale

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Il s'agit d'associer à la chorale parents/enfants l'apprentissage du chant et des instruments suivants : guitare, guitare basse, clavier, batterie. La formation est assurée par des professionnels.
Ces projets ont pour buts de :

- Favoriser la cohésion sociale et tisser du lien intergénérationnel et avec les habitants des autres quartiers.
- Lutter contre l'échec scolaire en développant la cognition, l'estime de soi et l'attention aux autres.
- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Aider les enfants et les jeunes à développer leurs talents.
- Favoriser la pratique musicale dans les quartiers prioritaires.
- Améliorer l'image du quartier.
- Développer et stimuler l'envie de mettre en place des projets communs.

Déroulement de l'action :

Chorale : Les répétitions ont été perturbées par la pandémie et n'ont repris qu'en septembre.
Mini-orchestre : Les enfants sont réguliers.
Concert de poche : Nous n'avons pas pu participer au concert de poche.
Animations de quartier : La majeure partie des animations a été annulée. Lors de la fête « Nos quartiers d'été » une animation musicale a été proposée par le mini orchestre. La chorale s'est produite à l'animation de Noël.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Chorale Quel qu'en soit le cadre, la pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité d'une personne, à développer le relationnel car pour chanter ensemble, on doit s'écouter. Chanter permet un bien-être physique qui passe aussi par l'apprentissage de la respiration et le geste vocal. Le bien-être émotionnel se développe aussi car en chantant on exprime des sentiments et on développe sa sensibilité artistique. Elle permet de développer la vie sociale, la convivialité, l'écoute. **Mini orchestre** Les jeunes apprécient de pouvoir apprendre à jouer des instruments car les moyens de leurs parents ne permettaient pas de financer cette activité.	**Chorale** Nous avons peu de participants entre 18 et 50 ans. C'est une tranche d'âge difficile à mobiliser. **Mini orchestre** **Il** est dommage que nous ne puissions pas répéter au sein du quartier afin que le mini orchestre soit visible et suscite davantage d'enfants.
Perspectives et évolutions du projet	
Travailler avec le mini orchestre pour préparer des prestations en commun. Participer à des prestations en commun avec des chorales du département.	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Formation musicale mini orchestre et chorale	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**16**	**8**	**24**
6-11 ans	4	7	11
12-15 ans	2		2
16-17 ans		1	1
31-60 ans	4		4
Plus de 60 ans	6		6
Nombre de bénéficiaires par quartier	**16**	**8**	**24**
QPV	8	8	16
Non QPV	8		8

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matériel et fourniture		2 440,00 €
Autres services extérieurs	Missions		340,00 €
		TOTAL	**2 780,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention	ANCT	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de Chauny	500,00 €
Fonds propres			1 280,00 €
		TOTAL	**2 780,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

La Ligue de l'Enseignement- RENCONTRES PLURIELLES

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la réussite scolaire par la culture
- Favoriser la mixité sociale.
- Permettre la découverte des arts : du théâtre, de la danse et de la musique avec des professionnels.

Compétences du socle commun :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- Coopérations en vers les actions de projets.
- L'élève imagine, conçoit, et réalise des productions artistiques; il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet collectif. Il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer.
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative : l'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Déroulement de l'action

De septembre à novembre 2020 (fonctionnement en année scolaire) :

- temps de rencontres avec les inspections et mise en place du projet à coordonner avec les écoles,
- Lancement de l'information aux écoles et recherche d'intervenants par la Ligue de l'Enseignement,
- temps de rencontres avec les écoles,
- inscription des classes avec choix définis des types d'interventions artistiques et contacts avec les intervenants,
- montage de chaque projet par la Ligue de l'Enseignement et envoi des conventionnements avec chaque intervenant impliqué (engagement sur le projet, proposition de calendrier et engagement financier de novembre 2020 à juin 2021).

De novembre 2020 à juin 2021 :

- interventions dans les classes et suivi par les inspections et la Ligue de l'Enseignement.
- préparation des rencontres sur chaque commune concernée,
- rencontre avec les responsables de structure (les dates de rencontres et les réservations de salles ont été faites un an à l'avance),
- organisation des rencontres par la Ligue de l'Enseignement de l'Aisne : location de matériel et préparation technique.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ☑

INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Mesure de l'impact scolaire en lien avec les enseignants et l'inspection départementale	Les enseignants s'inscrivent en nombre sur le projet. Les groupes d'élèves qui participent se disent très satisfaits de l'action et les résultats scolaires s'en ressentent positivement. L'Inspection départementale, partenaire de l'opération, demande à relancer l'opération chaque année, constatant ses côtés positifs ; évolution des élèves à l'oral comme à l'écrit, valorisation du travail artistique par la représentation, grande participation des familles tant dans l'accompagnement du projet que pendant les représentations. L'investissement des différents partenaires (salles, mairies, techniciens des salles) montrent un réel investissement dans le projet et dans sa mise en œuvre.

Indicateurs :

Les rencontres culturelles	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**376**	**391**	**767**
4-5 ans	42	37	79
6-11 ans	58	51	109
12-15 ans	42	50	92
16-17 ans	35	50	85
18-25 ans	36	44	80
26-30 ans	61	57	118
31-60 ans	79	81	160
Plus de 60 ans	23	21	44
Nombre de bénéficiaires par quartier	**376**	**391**	**767**
QPV	376	391	767

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
La volonté affichée de poursuivre ce projet de la part des enseignants appuyés par les inspections départementales concernées nous conforte dans l'idée de renouveler l'opération en 2021-2022 Les remarques plus que positives des élus des communes concernées et des familles nous encouragent à poursuivre. Cette action s'inscrit pleinement dans une dynamique culturelle pertinente amenant les élèves et les familles à une participation active sur leur territoire.	Les faiblesses rencontrées sont malheureusement encore liées à la crise sanitaire. On rappelle que le projet commence en septembre 2020 : à cette période, nous avions encore très peu d'informations sur les autorisations et les mesures sanitaires à prendre. Les communes de Tergnier et Beautor ont préféré attendre l'année prochaine pour y voir plus clair. Sur la commune de Chauny, les écoles engagées ont pu réaliser le projet dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire; ateliers réduits aux périodes d'ouverture des classes, spectacles proposés au forum sur des jauges réduites.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services et fournitures		5 074,00 €
Services extérieurs	Location, assurance, documentation		400,00 €
Autres services extérieurs	Déplacements et publicité		3 259,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		2 752,00 €
Charges indirectes			1 385,00 €
Emplois et contributions en nature	Mise à disposition de biens, personnel bénévole		2 750,00 €
		TOTAL	**15 620,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	CGET	5 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CActlf	4 250,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	PEDT Chauny	1 500,00 €
Subventions d'exploitation		Autres établissements publics	1 000,00 €
Autres produits	Fonds propres		1 120,00 €
Emplois et contributions en nature	Mise à disposition de biens, personnel bénévole		2 750,00 €
		TOTAL	**15 620,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

ANPS- Accès personnalisé aux soins et à la santé

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny-Tergnier-La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Proposer aux personnes des quartiers prioritaires de Chauny, Tergnier et La Fère, un accompagnement personnalisé afin de favoriser l'accès aux dispositifs de prévention et de soins.

Déroulement de l'action :

1ère étape : L'infirmière accompagnatrice intervient après :
- Un appel téléphonique d'un partenaire réclamant de l'aide pour une personne
- Un appel spontané d'une personne; Un atelier de présentation de l'action
- Une visite de structure. Repérage d'un membre de la famille, voisin ou ami présent, lors d'un rendez-vous avec le bénéficiaire.

2ème étape : Une prise de contact est réalisée dans un premier temps avec l'intéressé et un premier rendez-vous est pris.

3ème étape : Le jour du rendez-vous l'infirmière:
- Ecoute la personne et prend en compte la demande du bénéficiaire
- Tente de faire émerger les problématiques sous-jacentes non exprimées.

Un plan d'action est établi en commun avec le bénéficiaire.

4ème étape : Après le 1er rendez-vous l'infirmière informe le référent en charge du bénéficiaire dans la structure partenaire. Le secret professionnel est bien entendu préservé, comme l'exige la déontologie de tous professionnels paramédicaux.

5ème étape : L'accompagnement du bénéficiaire :
Selon et devant les difficultés rencontrées, un accompagnement dans la démarche de soins est réalisé. Les rendez-vous et contacts téléphoniques avec l'infirmière, et / ou avec le partenaire peuvent être fréquents en début d'accompagnement.
Le suivi avec les partenaires : Les transmissions régulières sont mises en place. Pour les situations «difficiles» des réunions de synthèse et ou des rendez-vous avec le bénéficiaire et les partenaires ont lieu régulièrement.

6ème étape : L'évaluation de l'action.

7ème étape : Le bilan, à réaliser et à transmettre aux financeurs.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Le bilan de santé et le suivi individuel d'accès aux soins facilitent la prise de conscience de l'importance de la santé et des dépistages.	- Manque de solutions pour certaines problématiques notamment le coût d'une consultation chez une diététicienne, un psychologue (attente trop longue au CMP)… - Avance des frais médicaux pour les personnes sans complémentaire de santé solidaire - Renonciation aux soins pour raison financière - Offres de soins de plus en plus réduites, due au manque de médecins. - Délais d'attente de plus en plus longs pour obtenir certains rendez-vous médicaux.
Pistes pour améliorer le projet	
Augmenter le pourcentage de public issu des quartiers prioritaires.	

Indicateurs :

Accès personnalisé aux soins et à la santé	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**34**	**48**	**82**
18-25 ans	11	13	24
26-30 ans	7	5	12
31-60 ans	16	29	45
Plus de 60 ans		1	1
Nombre de bénéficiaires par quartier	**34**	**48**	**82**
QPV	10	20	30
Non QPV	24	28	52

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		141,00 €
Services extérieurs	Location, assurance , documentation		267,00 €
Autres services extérieurs	Déplacement et services bancaires		524,00 €
Impôts et taxes			866,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		13 324,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		1 512,00 €
		TOTAL	**16 634,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	15 000,00 €
Subvention d'exploitation		ARS	3 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Communes (ville de Chauny 4000€ Tergnier 2600€)	6 600,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil Régional	8 000,00 €
		TOTAL	**33 100,00 €**

Le bilan financier est intermédiaire.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

France Victimes 02- Point d'accès au droit CHAUNY-LA FERE

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- la Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Faciliter l'accès au droit par une écoute, la délivrance gratuite d'informations juridiques
- Aider et soutenir les victimes d'infraction pénale. Aider et favoriser le soutien des publics en difficulté et/ou habitant les quartiers prioritaires
- Accueillir, aider et orienter
- Analyser des situations individuelles qui doivent déboucher sur une orientation et une démarche effectuée par l'intéressé
- Accompagner (non physique) des personnes pour des démarches administratives en partenariat avec les acteurs de terrain et les institutionnels
- Développer la connaissance et l'information sur les droits, orienter les publics concernés dans les structures les plus appropriées pour faire valoir leurs droits
- De leur permettre d'être conseillé ou accompagné pour l'accomplissement des démarches juridiques et administratives
- De proposer un soutien psychologique aux victimes (aide aux victimes) notamment leur proposer un accompagnement psychologique au procès d'Assises.

Déroulement de l'action :

Une permanence sans rendez-vous tous les mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ☑

Indicateurs :

Point d'accès aux droits	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP	**96**	**52**	**148**
12-15 ans	1		1
16-17 ans	2		2
18-25 ans	16	3	19
26-35 ans	11	11	22
35-65 ans	58	31	89
Plus de 60 ans	8	7	15
Nombre de bénéficiaires par quartier	**96**	**52**	**148**
QPV	3	4	7
Non QPV	93	48	141

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Confidentialité, gratuité des entretiens réalisés par un juriste professionnel avec délivrance d'informations juridiques / soutien psychologique pour les personnes victimes. Lieu d'accueil et d'écoute neutre à l'ESP	Notre action vise à recevoir toute victime d'infraction pénale sans distinction. Il nous est obligatoire de recevoir toute personne même si elle n'est pas domiciliée sur Chauny malgré le fait que notre action vise en priorité le quartier politique de la Ville.
Pistes pour améliorer le projet	
Une meilleure orientation et publicité à destination des habitants du quartier politique de la ville. Continuer de nouer des liens avec les acteurs locaux (acteurs associatifs / structures administratives…) afin de travailler en coordination et de pouvoir aider le public visé le plus efficacement possible.	
Perspectives et évolutions du projet	
France Victimes 02 ne peut que proposer de continuer d'œuvrer dans le sens du développement de l'aide aux victimes et de l'accès au droit pour tous.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Charges de personnel	Rémunération du personnel		9 351,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		4 557,00 €
		TOTAL	**13 908,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CActlf	2 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Villes (CHAUNY 2500€, La Fère 600€)	3 100,00 €
Auto financement			4 308,00 €
		TOTAL	**13 908,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Conseil Citoyen de Chauny- Fleurissement des immeubles

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Encourager les habitants à embellir leur logement en fleurissant les balcons.

Déroulement de l'action :

Au préalable, des sms ont été envoyés aux habitants et un affichage a été fait dans les immeubles proposant aux habitants contre un montant minime, 1 euro, de fleurir leur balcon.
Les habitants intéressés contactent alors la secrétaire de l'association et indiquent les plantes choisies.
L'association, subventionnée par la Mairie, l'OPAL et Clésence a fourni une balconnière, du terreau des plantes fleuries vivaces qui pourront fleurir les années suivantes, d'autres plantes saisonnières, des fraisiers, des tomates cerises ou des herbes aromatiques et une petite dose d'engrais bio à ajouter un mois plus tard. Nous avons également donné des fiches techniques pour l'entretien des plantes.
Les bénéficiaires de l'année précédente payent un peu plus, soit 2 euros.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

INDICATEURS QUANTITATIFS (indicateurs de résultats)		
Indicateurs choisis	**Réalisations prévues**	**Réalisations effectives**
Nb bénéficiaires	***50***	***117 (67 Clésence, 50 OPAL)***

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		4 387,00 €
Autres services extérieurs	Déplacements, missions		67,00 €
Contributions volontaires			1 000,00 €
		TOTAL	**5 454,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	500,00 €
Subventions d'exploitation		Bailleurs sociaux	3 654,00 €
Autres produits	Dons cotisations, dons manuels ou leg		300,00 €
Emploi des contributions volontaires	Bénévolat		1 000,00 €
		TOTAL	**5 454,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Eco et logique- C'est un truck de Foo'd sur le territoire chaunois

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Objectif général :

- Impliquer les habitants du quartier prioritaire de Chauny dans une démarche de développement durable par le biais d'actions itinérantes.

Objectif opérationnel :

- Sensibiliser les habitants à la réduction minimale de leurs déchets, au gaspillage alimentaire, à la valorisation du bio déchet par le compostage, à une alimentation plus respectueuse de l'environnement et de leur santé

Déroulement de l'action :

6 actions de sensibilisation itinérantes ont été réalisées à l'aide du véhicule appelé « C'est un Truck de Foo'd » au sein du quartier prioritaire «La Résidence» de CHAUNY, en collaboration avec la Ville, les bailleurs sociaux CLESENCE et OPAL, le Conseil Citoyen, ainsi que les associations locales.
Le Truck de Foo'd a proposé:

- Des collations originales basées sur les fruits et les légumes
- Des dégustations permettant de sensibiliser de manière ludique à l'écocitoyenneté.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

Cette action a sensibilisé 213 personnes.

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		1 000,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements		1 400,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		8 600,00 €
		TOTAL	**11 000,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention	ANCT	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	subvention	EPCI-CActlf	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Chauny	1 000,00 €
Aides privées		Bailleurs sociaux	6 000,00 €
		TOTAL	**11 000,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

C. ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE CHAUNY (sans financement de la ville)

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE :

Planète sciences HDF - Découverte des loisirs scientifiques

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny/Tergnier/ la Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Notre action a pour objectif de faire découvrir les sciences et techniques par le biais d'ateliers ludiques ponctuels.

- Amener les jeunes à se découvrir à travers des ateliers scientifiques et techniques.
- Développer la parentalité en impliquant les parents dans le projet des enfants.
- Favoriser la réussite « éducative » en adoptant une autre approche des sciences et techniques dans la perspective d'apprendre et de comprendre le monde.

Déroulement de l'action :

Déploiement des ateliers :

- Chauny

Lieu : rue robert Schuman, au pied des immeubles
Jeudi 22 juillet 14h-16h30 : jeux électriques
Lundi 26 juillet 14h-16h30 : robot rigolo
Mardi 27 juillet 14h-16h30 : jeux mécaniques
Mercredi 28 juillet 14h-16h30 : satellites et sondes spatiales
Jeudi 29 juillet 14h-16h30 : fusées à eau

- Tergnier

Lieu : espace proche de l'école élémentaire Roosevelt
Contexte : fête du quartier
Lundi 9 août 15h-18h : jeux mécaniques
Mardi 10 août 15h-18h : aéronautique
Mercredi 11 août 15h-18h : robot insecte
Jeudi 12 août 15h-18h : fusées à eau
Vendredi 13 août 15h-18h : fusées à eau

- La Fère

Lieu : Espace Drouot
Lundi 23 août 14h-16h30 : jeux mécaniques
Mardi 24 août 14h-16h30 : robot rigolo
Mercredi 25 août : jeux électriques
Jeudi 26 août 14h-16h30 : satellites et sondes spatiales
Vendredi 27 août 14h-16h30 : fusées à eau

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Fort engouement des jeunes et de leurs familles ; beaucoup de participants sont revenus à chaque atelier, prouvant ainsi l'intérêt pour les activités scientifiques et techniques. Beaucoup de parents ont fait les louanges de telles activités avant la reprise de l'école, permettant de garder le lien avec les disciplines scolaires.	Trop grand engouement suivant l'implantation. Ex : Pied des immeubles à Chauny : impossible de canaliser les flux de participants (trop nombreux) potentiellement dangereux suivant les thématiques. Pratiquer dans des lieux clos et identifiés des publics permettrait plus de sérénité.
Pistes pour améliorer le projet	
Mise en place d'activités plus régulières ? Répartir les après-midi sur l'ensemble des vacances scolaires de l'année pour ne pas concentrer les activités sur un seul temps fort ? Augmenter le volume d'activités pour accueillir plus de jeunes ? Ces questions ont été soumises aux partenaires avec quelques suggestions de projets scientifiques et techniques abordables pour les jeunes et leurs familles (coupe de robotique, ballon météorologique etc)	
Perspectives et évolutions du projet	
Pratiques plus régulières (clubs bi mensuel ?) et projets annuels envisageables (trophées de la Robotique, ballon sonde etc..) si les partenaires locaux fédèrent les jeunes/familles dans la durée.	

Indicateurs :

Découverte des loisirs scientifiques	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**62**	**40**	**102**
4- 5 ans	5	4	9
6-11 ans	35	22	57
12-15 ans	10	6	16
16-17 ans	6	4	10
26-30 ans	4	1	5
31-60 ans	2	3	5
Nombre de bénéficiaires par quartier	**62**	**40**	**102**
QPV	58	39	97
Non QPV	4	1	5

Budget – Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		1 340,00 €
Services extérieurs	Assurances		150,00 €
Autres services extérieurs	Déplacements et missions		760,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		8 045,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		1 120,00 €
Contributions volontaires			1 850,00 €
		TOTAL	**13 265,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget – Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subventions	ANCT	5 700,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CActlf	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de Tergnier	1 500,00 €
Produits indirects		Fonds propres	215,00 €
Contributions volontaires	Bénévolat, prestations en nature		1 850,00 €
		TOTAL	**13 265,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Réseau Canopé- Escape Game environnement et déchets

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- S'ouvrir au concept de l'acquisition de valeurs et/ou de compétences par la participation à des Escape Game sérieux
- Innover avec de nouvelles actions éducatives basées sur le jeu et la dynamique de groupe en quartier prioritaire
- Communiquer positivement de manière ludique autour du thème du développement durable
- Faire partager et collaborer les enfants pour la sensibilisation au développement durable
- Mise en place de l'Escape Game
- Participer à une journée festive autour du développement durable
- Offrir aux acteurs éducatifs (animateurs, membres du conseil citoyen) une acquisition de compétences pour créer et animer des Escape Game en vue d'être autonomes..

Déroulement de l'action :

25/05/21 : Réunion de préparation du projet réunissant Canopé, la référente politique de la ville, les bénévoles du conseil citoyen et les animatrices du centre social. Choix des jours de formation à l'escape game.

11, 15 et 22/06/21 : Formation à la méthodologie de création d'un escape game, création de l'escape game « tri des déchets » avec l'aide de deux intervenantes Canopé ; création du scénario, vidéo de lancement, création d'énigmes physiques et numériques. Choix de la date pour la 4ème journée de formation.

09/09/21 : 4ème journée de formation. Vérification du bon fonctionnement des énigmes, répétition et préparation du jeu.

11/09/21 : Journée du village santé/ environnement. Animation des escapes games.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Escape game tri des déchets	23 smileys verts 5 smileys jaunes
Escape game égalité filles garçons	7 smileys verts 2 smileys jaunes
3 enfants ont dit à leur mère venue les chercher après le jeu que « c'était super ! »	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Escape game "tri sélectif"	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**23**	**19**	**42**
6-11 ans	8	8	16
12-15 ans	6	9	15
26-30 ans	2		2
31-60 ans	7	2	9
Nombre de bénéficiaires par quartier	**23**	**19**	**42**
QPV	13	15	28
Non QPV	10	4	14

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Charges de personnel	Rémunération et charges		6 100,00 €
		TOTAL	**6 100,00 €**

Budget- Recette

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	2 550,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CActlf	2 550,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Bailleurs sociaux	1 000,00 €
		TOTAL	**6 100,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- FEM'S

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la pratique sportive chez les filles et les femmes du QPV. Permettre aux filles et femmes des quartiers défavorisés d'accéder à une activité sportive en club.
- Favoriser l'ouverture sociale, l'équilibre physique, psychologique, émotionnel. Par la pratique du sport et ses exigences, transmettre des valeurs : respect, loyauté, contrôle de soi, dépassement de soi, sens de l'effort.
- Augmenter la faculté de concentration, et la confiance en soi. Développer l'hygiène de vie, l'hygiène alimentaire à travers des ateliers sport-santé animés par des partenaires, améliorer la nutrition.

Déroulement de l'action :

Le projet se décompose en plusieurs phases :
- La communication auprès du public cible
- La signature d'un contrat d'engagement à participer aux réunions d'information
- La prise en charge de l'adhésion à un club
- Un bilan avec les bénéficiaires.

A la reprise de l'action en septembre 2021, plusieurs bénéficiaires des années précédentes ne se sont pas réinscrites. La période de pandémie a changé les motivations.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ☑ **(crise sanitaire)**

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
L'ambition de ce projet est de créer une dynamique, de stimuler la pratique physique et d'informer sur la nutrition. C'est également un projet qui permet de renforcer les relations mère/fille()s en leur permettant de passer du temps de qualité en pratiquant une discipline sportive ensemble. Lutte contre la malbouffe et développement des équilibres à travers les ateliers organisés par le COCIC.	Il ne s'agit pas d'une faiblesse liée au projet mais plutôt à l'environnement. Les activités sportives peuvent être éloignées du foyer et notre public peut rencontrer des difficultés pour se déplacer. Pour ne pas être dans l'obligation de solliciter leurs parents, les enfants choisissent en majorité la natation puisque la piscine est proche. Nous avions prévu des ateliers bien-être, vivre ensemble, nutrition que nous n'avons pas pu organiser.
Pistes pour améliorer le projet	
Nous avons acquis un barnum de 54 m² qui nous permettra de mettre en place des ateliers d'activité physique au cœur du quartier ainsi les mamans pourront participer au plus près de chez elles.	
Perspectives et évolutions du projet	
C'est un projet qui devrait prendre de l'ampleur dès la fin de la pandémie et qui gagnerait à être pérennisé afin d'aider les femmes du quartier à se sentir mieux dans leur peau, mieux dans leur vie, mieux dans leur quartier.	

Indicateurs :

FEM'S	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**8**		**8**
6-11 ans	1		1
12-15 ans	4		4
31-60 ans	3		3
Nombre de bénéficiaires par quartier	**8**		**8**
QPV	8		8

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services et autres matières et fournitures		530,00 €
Emplois et contributions en nature	Mise à disposition de biens, personnel bénévole		600,00 €
		TOTAL	**1 130,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	2 000,00 €
Emplois et contributions en nature	Bénévolat		600,00 €
		TOTAL	**2 600,00 €**

L'écart s'explique par la crise sanitaire. De nombreuses structures sportives ont été fermées.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : EMPLOI

CFP02- Mobilisé pour mon insertion

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Proposer un accompagnement renforcé aux bénéficiaires s'inscrivant dans leur parcours d'accès à l'insertion professionnelle.
- Mieux connaître l'entreprise et faire émerger des choix professionnels réalistes et réalisables,
- Préparer à la reprise d'activité en milieu ordinaire de travail ou à l'accès à une qualification professionnelle.

Déroulement de l'action :

Les stagiaires sont rencontrés une fois par semaine en respectant une alternance groupe et individuel.
Les phases de groupes permettent de traiter de sujets plus généralistes et de mettre en place des ateliers thématiques.
Les phases individuelles permettent au stagiaire de traiter une ou des problématique(s) personnelle(s) qui présentent un ou plusieurs frein(s) de retour à l'emploi ou à l'entrée en formation.
Tous les 3 mois, un bilan est fait en présence des partenaires ce qui permet de fixer de nouveaux objectifs à atteindre.
Grâce au développement d'un atelier numérique sur le secteur, nous avons pu proposer une ½ journée aux bénéficiaires afin de développer leurs compétences numériques des bénéficiaires et leur proposer la certification CléA numérique.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT	
Indicateurs choisis et résultats attendus	**Estimation qualitative de l'impact ou du résultat**
Nb situations positives atteintes	3

Indicateurs :

Mobilisé pour mon insertion professionnelle	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**4**	**2**	**6**
26-30 ans	4	2	6
Nombre de bénéficiaires par quartier	**4**	**2**	**6**
QPV	3	2	5
Non QPV	1	0	1

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		309,00 €
Services extérieurs	Location, entretien, assurance, documentation		1 008,00 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire, publicité, missions, frais bancaires		827,00 €
Impôts et taxes			437,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		5 796,00 €
Autres charges de gestion courante			211,00 €
Charges financières			316,00 €
Dotation aux amortissements			729,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		944,00 €
		TOTAL	**10 577,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	1 186,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI-CActlf	5 500,00 €
Fonds propres			3 601,00 €
Reprises sur amortissement			290,00 €
		TOTAL	**10 577,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CFP02 - Maitriser les savoirs fondamentaux et l'outil numérique pour réussir son insertion socioprofessionnelle

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre à des personnes inscrites dans un parcours d'insertion d'accéder à une formation qualifiante, un emploi en consolidant les savoirs fondamentaux pré-requis indispensables dans la réussite du parcours.
- Permettre aux personnes d'être autonomes dans leurs E-démarches.

Déroulement de l'action :

Chaque formation est personnalisée dans un système d'entrées et sorties permanentes. Les problématiques de chaque bénéficiaire sont prises en compte afin de répondre au mieux à leurs attentes. Un entretien individuel préparatoire constitue un moment primordial dans le parcours de l'apprenant.
L'entretien individuel permet :

- Une prise de contact avec le candidat
- Un recueil de ses attentes,
- Une définition de son projet de formation prenant en considération les compétences clés nécessaires à l'atteinte de l'objectif personnel et/ou professionnel
- Une mise en confiance

Tout au long du parcours des évaluations formatives ont lieu afin de valoriser la montée en compétences de chaque bénéficiaire. Dès que le formateur référent constate un développement significatif des compétences numériques, il sollicite l'intervention du certificateur CléA numérique afin de valoriser à travers une certification même partielle les compétences acquises et définir les compétences à renforcer pour une certification complète.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ❒(non renseigné)

Pour cette première année de mise en place de l'action, nous avons constaté des difficultés à mobiliser les publics. Nous n'avons pas le nombre de bénéficiaires escomptés. La crise sanitaire a eu un impact sur la mobilisation des publics les plus en difficulté qui ne souhaitent pas ou ont peur de se projeter.
Une réelle dynamique est à poursuivre pour 2022 dans le cadre des droits et devoirs (vu avec Pôle Emploi et le Conseil Départemental), afin de toucher les publics les plus éloignés.

Indicateurs :

Maîtriser les savoirs fondamentaux et l'outil numérique pour réussir son insertion professionnelle	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**3**	**2**	**5**
26-30 ans	3	2	5
Nombre de bénéficiaires par quartier	**2**	**3**	**5**
QPV	2	1	3
Non QPV		2	2

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		529,00 €
Services extérieurs	Location, entretien, assurance, documentation		1 731,00 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire, publicité, missions, frais bancaires		1 431,00 €
Impôts et taxes			418,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		9 868,00 €
Autres charges de gestion courante			358,00 €
Charges financières			536,00 €
Dotation aux amortissements			1 252,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		1 757,00 €
		TOTAL	**17 880,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention	ANCT	8 000,00 €
Subventions d'exploitation	subvention	EPCI-Cactlf	6 000,00 €
Fonds propres			3 600,00 €
Reprises sur amortissement			280,00 €
		TOTAL	**17 880,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : EMPLOI

Pass' à l'acte- Renforcer l'emploi dans les quartiers

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny-Tergnier

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Pour une meilleure maitrise de soi face à la prise de parole. Vers un savoir être.

Déroulement de l'action :

Le projet a été mis en œuvre par la Compagnie Pass' à l'acte. Plusieurs réunions d'information et d'harmonisation ont eu lieu pour mettre en œuvre ce projet. Les séances se sont déroulées en session de 5 heures, les jeudis et vendredis à l'espace services publics de Chauny. L'action s'est déroulée du 9 septembre au 10 novembre 2021. Les premières séances ont consisté à la découverte du groupe, expliquant les objectifs, un travail collectif sur le corps et la voix. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ont été introduits des exercices individuels, se confronter au regard de l'autre et s'exprimer face à l'autre. Enfin, une restitution de l'atelier, devant un public, s'est déroulée notamment pour le groupe de Chauny.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Indicateurs :

Renforcer l'accès à l'emploi	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**5**	**2**	**7**
31-60 ans	4	2	6
Plus de 60 ans	1		1
Nombre de bénéficiaires par quartier	**5**	**2**	**7**
QPV	5	2	7

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
- Adapter la population concernée - Renforcer la confiance en soi - Communiquer avec l'autre - Apprendre à mieux se connaître et redécouvrir ses capacités - Prendre conscience de ses faiblesses et y remédier - Acquérir les moyens d'exprimer clairement ses idées et de façon simple.	- Améliorer la communication de l'action.
Perspectives et évolutions du projet	
Le projet s'inscrit dans un processus de connaissance de soi, de confiance en soi. Il est adapté pour une population en recherche d'emploi en rupture sociale. Des flyers seront imprimés ; il est à prévoir également une réunion d'information à destination des acteurs locaux liés à l'emploi.	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Autres services extérieurs	Missions, déplacements		2 001,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		10 936,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		78,00 €
		TOTAL	**13 015,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	3 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil Régional	5 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI-CActlf	4 500,00 €
Autres produits de gestion courante	Dons		15,00 €
		TOTAL	**13 015,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Association passerelle entreprise territoire - Découverte sensorielle des métiers et immersion des jeunes en entreprise

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny/ Tergnier/ La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement socioprofessionnel du bassin d'emploi et des métiers.
- Elargir les choix possibles de métiers par rapport aux secteurs porteurs ou émergents du territoire.
- Faire évoluer les représentations à l'égard du monde professionnel par une meilleure approche de son environnement.
- Tester les métiers en situation réelle de travail.
- Découvrir le fonctionnement de l'entreprise et être sensibilisé aux gestes techniques de base du métier envisagé - Evaluer en milieu professionnel ses aptitudes, ses compétences.
- Confronter ses intérêts professionnels à la réalité des métiers testés.

Déroulement de l'action :

1. Repérage et mobilisation du public
2. Diagnostic personnel et professionnel des jeunes bénéficiaires de l'action : ce diagnostic se déroule sous forme d'un entretien approfondi et permet pour chacun des bénéficiaires de faire le point sur sa situation personnelle en identifiant d'une part, les freins (ce qui pose problème à son insertion professionnelle) et d'autre par,t ses atouts, ses choix professionnels s'il y en a, et éventuellement les démarches déjà effectuées ou en cours.
3. Phase de découverte des métiers et des principaux secteurs d'activité du territoire.
4. La phase d'immersion en milieu professionnel : cette phase va être amorcée suite à la phase de découverte des métiers.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
- Rendre visibles les entreprises du territoire et les métiers pratiqués aux yeux des jeunes en difficulté - Développer le partenariat avec les acteurs du monde économique - Permettre aux bénéficiaires d'amorcer un parcours vers la formation qualifiante ou l'alternance dans un métier qui correspond à sa situation - Favoriser l'émergence d'opportunités d'embauche	La principale faiblesse du projet est qu'il est perçu par certains acteurs comme redondant à ce qu'ils proposent déjà aux jeunes.
Perspectives et évolutions du projet	
− Nécessité d'une meilleure coordination des acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes en difficulté des QPV - Mettre en place le projet en alternance sur les trois territoires Chauny, Tergnier et La Fère.	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Découverte sectorielle des métiers et immersion en entreprise pour l'insertion des jeunes en difficulté	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges		**4**	**4**
18-25 ans		4	4
Nombre de bénéficiaires par quartier		**4**	**4**
QPV		3	3
Non QPV		1	1

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		92,00 €
Services extérieurs	Assurance, documentation		213,00 €
Autres services extérieurs	Missions, déplacements		972,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		1 752,00 €
		TOTAL	**3 029,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	1 445,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil régional	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI-CActlf	1 440,00 €
		TOTAL	**4 885,00 €**

Bilan intermédiaire.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : EMPLOI

Positive Planète- Quartiers d'avenir

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny-Tergnier- la Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Contribuer à l'émergence de la création d'entreprises comme une réelle solution pour remédier au chômage dans les quartiers,
- Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi,
- Promouvoir les entrepreneurs et la création d'entreprises dans les QPV comme une solution alternative au salariat et faire connaître notre offre d'accompagnement gratuite, individualisée et sans limite de temps.

Déroulement de l'action :

Nous poursuivons nos permanences au Point Informations Jeunesse de Chauny et au Centre Social « Au fil de l'eau » de Tergnier.

Des rencontres avec Madame GUYOT et Monsieur CORNETTE ont permis de programmer et mettre en place des actions de sensibilisation : kiosques à Tergnier en août et octobre et un atelier de sensibilisation à Chauny.

Nous avons également réalisé un atelier à la Maison de l'Emploi auprès des jeunes suivis par la Mission Locale.

Grâce à ces actions, nous sensibilisons les habitants à la création d'entreprise et faisons connaître les différents acteurs locaux pouvant les aider (aussi bien l'accompagnement, que le financement par exemple).

Le démarrage d'une promotion de notre dispositif « Ose créer ton job » dédiée aux habitants de l'Agglomération Chauny/Tergnier/La Fère a eu lieu le 07/10/2021 au Centre Social de Tergnier. 8 jeunes ont ainsi intégré le parcours.

Un travail de communication en partenariat avec les bailleurs sociaux est également en cours : Clésence et OPAL. 25 personnes reçues sur les trois territoires qui ont donné lieu à 19 accompagnements de porteurs de projets pour 5 créations d'entreprises dont 1 en QPV.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Service de proximité face à une population éloignée de l'emploi et en situation de précarité. L'offre et la pédagogie de Positive Planet permet de sécuriser les parcours et redonner confiance aux porteurs de projets en confortant le projet ou en réorientant le cas échéant.	Constat commun avec les partenaires concernant les inquiétudes du public cibles suite aux circonstances sanitaires. Besoin de poursuivre les réflexions pour la mise en place d'actions communes pour toucher le public des QPV.
Pistes pour améliorer le projet	
Poursuite du travail de communication et des rencontres avec les partenaires sur le territoire. Développement d'actions communes pour pouvoir toucher un public plus large.	
Perspectives et évolutions du projet	
Poursuite du développement du « Club des Positiveurs » afin de permettre aux entrepreneurs accompagnés d'échanger et développer leur réseau. Mise en place d'un nouvel atelier « Les 100 premiers jours » afin de faire le point sur les bonnes pratiques au démarrage de son activité et consolider la posture entrepreneuriale En fonction de la demande, nous pourrons étudier la possibilité d'augmenter la fréquence de nos permanences.	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Quartiers d'avenir	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**1**	**8**	**9**
18-25 ans	1	3	4
26-30 ans		2	2
31-60 ans		3	3
Nombre de bénéficiaires par quartier	**1**	**8**	**9**
QPV		1	1
Non QPV	1	7	8

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		119,00 €
Services extérieurs			35,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, missions		2 656,00 €
Impôts et taxes			689,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		12 960,00 €
		TOTAL	**16 459,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil régional	2 580,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI-CActlf	2 000,00 €
Subventions d'exploitation		Autres établissements publics	8 879,00 €
		TOTAL	**16 459,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

PILIER : EMPLOI

Maison de l'Emploi et de la Formation- Plate forme mobilité

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- Tergnier- la Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrites dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes.
- Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel.
- Mettre en place une offre matérielle de services de transport notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi.

Déroulement de l'action :

Tout d'abord, une phase de diagnostic menée par un conseiller mobilité sous forme de deux entretiens avec le bénéficiaire afin de repérer les freins, identifier les solutions et permettre la prise en compte par la personne elle-même. Une fois réalisé, le bénéficiaire est orienté vers les services ou ateliers adaptés. Voici les différents ateliers :

- « Se repérer » : mieux connaître son environnement y trouver des repères, améliorer la lecture des cartes et de repérages sur plans.
- « Améliorer la confiance en soi » : dédramatiser les déplacements, réduire la peur des transports, augmenter la confiance en soi et aux autres.
- « Soutien à l'apprentissage du code » : adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route (que ce soit en vélo, scooter, voiture).
- « Mise en confiance avec l'environnement de la voiture : simulateur de conduite » : acquisition compétence 1 afin de faire baisser le devis de l'auto-école.
- « Location pour l'emploi ou entrée en qualification ».

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ❒ *Non renseigné*

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
- Véritables besoins, thématique indispensable à traiter, acquisition d'une autonomie, prise de conscience des publics. Appropriation des partenaires pour prescription. - Forte mobilisation de cette action sur le cognitif, sur l'apprentissage à décortiquer le vocable, mises en situation pour sortir de son village, quartier…Cette action contribue à ouvrir le changement et d'y mettre les participants dans une dynamique positive.	Temps importants consacrés à recevoir le public pour donner l'information sans rentrer sur l'action car pas éligible. Forte demande et dans l'incapacité à répondre à toutes les démarches.
Perspectives et évolutions du projet	
Action qui risque d'être fragilisée au vu du calendrier des crédits. Mobiliser d'avantage les publics QPV	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Plate forme mobilité	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**9**	**12**	**21**
18-25 ans	2	3	5
26- 30 ans	1	3	4
31-60 ans	6	6	12
Nombre de bénéficiaires par quartier	**9**	**12**	**21**
QPV	3	3	6
Non QPV	6	9	15

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services, matières et fournitures		8 350,00 €
Services extérieurs	Location, entretien, assurance		18 550,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		85 913,00 €
Dotations aux amortissements			7 100,00 €
		TOTAL	**119 913,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	8 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Autres ministères	33 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	CD02	12 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	EPCI- CaCtlf	14 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Fond européens	44 913,00 €
Reprise sur amortissement			6 000,00 €
		TOTAL	**119 913,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

D. ACTIONS SUBVENTIONNEES PAR LA VILLE N'ENTRANT PAS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Ville de Chauny- Permanence d'écoute et de soutien aux familles

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Créer un dispositif d'aide à la parentalité au sein des écoles du premier degré, notamment celles situées en zone prioritaire.
- Soutenir et responsabiliser les parents dans leurs droits et devoirs à l'exercice de leur fonction parentale.
- Instaurer la présence d'une psychologue dans les écoles situées en zone prioritaire, qui œuvre de concert avec la psychologue scolaire dont la zone de compétence est étendue.

Déroulement de l'action :

La psychologue assure une permanence de 2 heures par semaine pour les parents, dans les écoles en zone prioritaire. L'intervenante se charge de faire le lien avec la psychologue scolaire ainsi que les partenaires du secteur (UTAS, associations, CAF…).En fonction de la disponibilité des parents, une grande souplesse est assurée pour la prise de rendez-vous. La psychologue a repris de mai 2021 au 31 décembre 2021 des prises de rendez-vous au cabinet. L'information a été transmise dans les cahiers de liaison de chaque élève du QPV. La psychologue a comme mission d'orienter les familles vers d'autres structures selon les problématiques rencontrées:

- violence conjugale : CIDFF 02
- parentalité : les familles de l'Aisne
- aspect social : travailleurs sociaux ...

Aucune réunion à thème, ni de permanence n'ont été menées sur les écoles à cause de la crise sanitaire.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ❒ non ☑

4 familles ont été accueillies. La typologie des problématiques rencontrées :

- Parentalité : séparation des parents entrainant de l'angoisse et de l'anxiété.
- Enfant souffrant d'énurésie.
- Famille angoissée par la pandémie
- Un enfant qui semble précoce nécessitant un diagnostique.

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Autres services extérieurs	Rémunérations et honoraires		1 440,00 €
		TOTAL	**1 440,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subvention d'exploitation	Fonds propres	Ville de CHAUNY	1 440,00 €
		TOTAL	**1 440,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Conseil Citoyen de Chauny- NOS QUARTIERS D'ETE
La Résidence prend ses quartiers d'été 2021

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Il s'agissait d'animer, décloisonner et valoriser le quartier en proposant une fête inaugurale de l'été sous forme de kermesse avec activités sportives, artistiques, cirque, animations et jeux divers. Un concours de pétanque a été organisé qui a attiré de nombreuses personnes n'habitant pas le quartier. Ces activités se sont déroulées sur les terrains au cœur des immeubles du quartier de la Résidence.

Déroulement de l'action :

Les ateliers mis en place :

- Ateliers cirque,
- Jeux gonflables,
- Jeux picards,
- Atelier maquillage,
- Sculpture de ballons
- Tournoi de pétanque
- Ciné plein air
- Ateliers musicaux
- Pêche aux canards
- Spectacle musical dansant....
- Stand de la communauté d'agglomération la sensibilisation au tri,
- Animation du CPIE de l'Aisne pour sensibiliser aux gestes écolo et à l'économie d'énergie,
- Buvette, barbecue...

L'action s'est déroulée sur trois jours cet été.
La mairie apporte un apport technique conséquent qui contribue au succès de cette manifestation.
L'animateur de tri de la communauté d'agglomération avait préparé des affiches afin de sensibiliser les habitants au tri sélectif.
Nous n'avons utilisé aucun gobelet jetable. Nous avons fait faire des gobelets avec le logo NQE. Ces gobelets étaient consignés 0,50 €.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Cette journée fut une vraie réussite avec un brassage de population et des personnes de tous âges. L'ambiance était festive, à la fois joyeuse et rassurante.
Il est difficile d'estimer un nombre de personnes dans un espace ouvert mais on peut penser que cette journée a drainé au moins 500 personnes.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services		18 587,00 €
Services extérieurs	Location, assurance		693,00 €
Autres services extérieurs	Frais de missions		339,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature	Mise à disposition de biens et de services, bénévolat		18 400,00 €
		TOTAL	**38 019,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Ventes de produits finis	Ventes		1 960,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Conseil régional	5 400,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de CHAUNY	3 550,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Bailleurs sociaux	6 000,00 €
charges	Ressources propres		2 709,00 €
Contributions volontaires en nature	Prestation en nature, bénévolat		18 400,00 €
		TOTAL	**38 019,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Conseil Citoyen de Chauny- DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Fournir aux habitants du QPV de Chauny une aide alimentaire composée de légumes et produits frais acquis exclusivement auprès de producteurs locaux afin de les soutenir durant la crise sanitaire.

Déroulement de l'action :

Nous avons organisé 2 distributions alimentaires soutenues par la ville de Chauny, l'OPAL, Clésence. Cette action fut un soutien pour les familles et pour les producteurs locaux.

- **1ère distribution – 26 mars 2021**

225 familles du QPV soit 574 personnes
8 familles hors QPV soit 28 personnes

- **2ème distribution – 29 avril 2021**

236 familles du QPV soit 612 personnes
7 familles hors QPV soit 22 personnes

Il était prévu une autre distribution alimentaire qui n'a pas pu être mise en place par manque de financement. De plus, les familles étaient de plus en plus nombreuses à nous solliciter.

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		18 166,00 €
Autres services extérieurs	Déplacements, missions		141,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature	Bénévolat		1 000,00 €
		TOTAL	**19 307,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de CHAUNY	1 650,00 €
Subventions d'exploitation		Bailleurs sociaux	14 500,00 €
Reprises sur amortissement	Ressources propres		2 157,00 €
Contributions volontaires en nature	Bénévolat		1 000,00 €
		TOTAL	**19 307,00 €**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

CIDFF02- Service d'aide aux femmes victimes de violences sexistes, soutien psychologique

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Départemental

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Accompagner, orienter et conseiller les femmes et les familles dans le département

Déroulement de l'action :

Mise en place de permanences au centre social « Loisirs et culture », 19 permanences ont été réalisées sur les 20 prévues. Le cadre temporel des entretiens menés par la psychologue est fixé à 1 heure.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui ☑ non ❒

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
- L'implication des professionnels autour de ce projet est pleine et entière. Leur investissement au-delà des prévisions a permis de palier aux bouleversements qu'a causé la crise sanitaire. - La psychologue s'appuie sur un réseau de partenaires (réseau violence et CIDFF). Ainsi, l'orientation des personnes et la résolution de leur problématique en est facilitée. - Le projet répond aux besoins des personnes et professionnels du territoire. La pratique concourt aussi à la transmission des connaissances dans le domaine à de futurs professionnels grâce à la participation de la psychologue aux sensibilisations/formations. - Le projet est adaptable selon ses ressources (financière, humaine, matérielle, etc.) ; des activités peuvent être envisagées en complément des entretiens individuels.	Le projet est dépendant du contexte sanitaire et des règles sociétales, impliquant une adaptation parfois difficile de notre structure afin de continuer à faire vivre le projet. Les capacités du projet sont proportionnelles aux ressources dont l'action peut bénéficier (financière, humaine, matérielle). L'absentéisme des personnes est un frein au bon déroulement du projet
Perspectives et évolutions du projet	
Nous continuons le rappelle par SMS des rdv prévus. C'est l'occasion pour les personnes d'annuler le rdv, permettant ainsi le positionnement d'autres personnes sur ces créneaux devenus disponibles. Le projet pourrait être amélioré en proposant davantage de permanence sur un des 3 lieux, permettant de répondre à la demande croissante. La formation continue de la psychologue concourrait à apporter des informations toujours plus pertinentes et ciblées aux besoins des personnes accompagnées.	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 14h04
Réference de l'AR : 002-210201604-20220331-d2022_77-DE

Indicateurs :

Services d'aide aux femmes victimes de violences sexistes, soutien psy	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	**22**	**1**	**23**
18-25 ans	2	1	3
31-60 ans	19		19
Plus de 60 ans	1		1
Nombre de bénéficiaires par quartier	**22**	**1**	**23**
Non QPV	22	1	23

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		66,00 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaires, déplacements, missions		3 099,00 €
Charges de personnel	Rémunération du personnel		21 866,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		11 953,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature	Mise à disposition gratuite de bien, bénévolat		7 875,00 €
		TOTAL	**44 859,00 €**

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		FR Cidff CPO	2 084,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	ANCT	18 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	DRDFE	8 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Autre EPCI	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de CHAUNY	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de TERGNIER	1 400,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de LAON	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention	Ville de VILLERS COTTERETS	1 000,00 €
Contributions volontaires en nature	Bénévolat		7 875,00 €
		TOTAL	**44 859,00 €**